



## En Limousin, moins de créations mais des projets plus importants

**E**n Limousin, la création d'entreprises reste plus mesurée qu'en France de province. Ce constat concerne l'ensemble des territoires de la région et s'explique avant tout par des spécificités socio-économiques et démographiques locales. Les profils des créateurs, des nouvelles entreprises et des projets évoluent. Les sociétés deviennent majoritaires. De plus en plus de créateurs ne résidaient pas en Limousin antérieurement. Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à se lancer dans la création. Encore plus qu'auparavant, assurer son propre emploi constitue le premier des objectifs du créateur. Quatre types de créateurs et de jeunes entreprises se distinguent selon l'importance des projets et leur degré d'accompagnement.

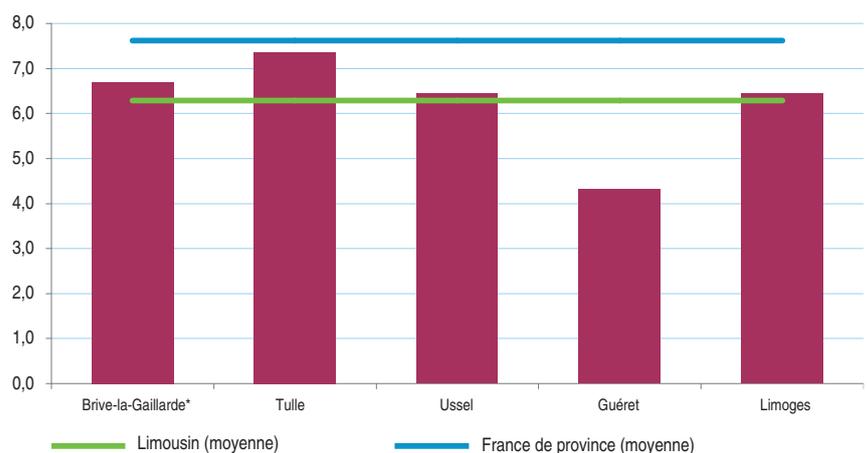
Claude Mallemanche, André Pagès, Insee

En 2014, 2 000 entreprises ont été créées en Limousin, hors régime des micro-entrepreneurs. Néanmoins, ce dynamisme entrepreneurial reste modéré. Le taux de création d'entreprises (*définitions*) s'établit à 6,4 % en Limousin, soit 1,3 point de moins qu'en moyenne de province. Or, la création d'entreprises est l'un des leviers du développement économique en termes de richesses créées et d'emplois. En Limousin, cet enjeu est d'autant plus crucial que la création demeure mesurée et que les entreprises pérennes sont aussi moins dynamiques qu'ailleurs. Les zones d'emploi de Tulle et Brive-la-Gaillarde affichent les valeurs les plus élevées, à l'inverse de Guéret (*figure 1*). Cependant, aucune des zones d'emploi du Limousin n'atteint la moyenne de province. Au cours des cinq dernières années, la dynamique entrepreneuriale tend à se renforcer en Corrèze, alors qu'elle fléchit en Creuse et Haute-Vienne.

De manière traditionnelle, les créations d'entreprises sont les plus nombreuses dans les activités liées au commerce. En 2014 comme en 2010, une nouvelle

### 1 En Corrèze, la dynamique de création dépasse la moyenne régionale

Taux de création par zone d'emploi en Limousin en 2014, en %



\* Partie de la zone d'emploi située en Limousin

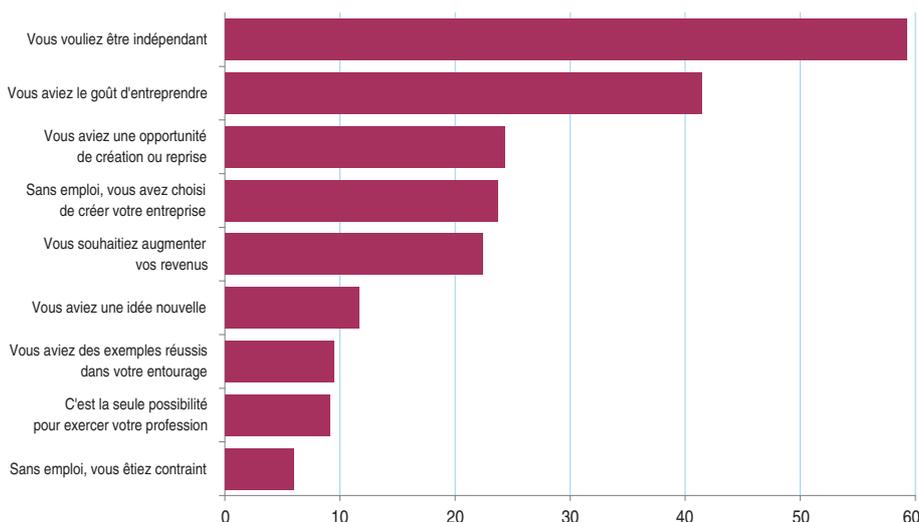
Source : Insee, REE 2014

entreprise du Limousin sur quatre s'est lancée dans une activité commerciale, de vente ou de réparation de véhicules. En moyenne de province, cette proportion est moindre et en diminution par rapport à 2010. La construction, la santé et les activités spécialisées et de soutien

aux entreprises figurent aussi parmi les activités les plus prisées par les créateurs limousins. Par rapport à 2010, le nombre de créations a baissé d'un tiers dans l'industrie et d'un cinquième dans les activités spécialisées et de soutien, comme l'ingénierie, le design et les analyses

## 2 Être indépendant, première motivation des créateurs d'entreprise

Répartition des entreprises créées en Limousin en 2014 selon les raisons principales ayant motivé leur création, en %



Note : chaque entrepreneur ayant pu déclarer une ou plusieurs raisons, la somme des proportions est supérieure à 100

Source : Insee, Sine 2014

techniques. En revanche, le nombre de praticiens médicaux qui se sont installés à leur compte, tels qu'infirmiers et sages-femmes, médecins généralistes et kinésithérapeutes, a doublé entre 2010 et 2014.

### Démographie et revenus impactent la création

La structure des activités exercées en Limousin n'explique pas la faiblesse du dynamisme entrepreneurial. En effet, en appliquant à chaque secteur du Limousin les taux de création nationaux, on devrait observer un taux global de création certes plus faible que le taux national, mais supérieur au taux de 6,4 % constaté. Certains secteurs affichent pourtant des taux de création plus élevés que la moyenne nationale. C'est le cas des activités immobilières et de celles de l'information et de la communication. Mais, ces activités étant moins représentées en Limousin, elles ne suffisent pas à compenser la dynamique moindre de secteurs plus présents, tels que l'industrie ou la construction.

En revanche, certaines spécificités socio-économiques et démographiques locales contribuent largement aux différences de dynamisme entrepreneurial des territoires. Ainsi, les zones d'emploi de Guéret et d'Ussel présentent un faible taux de création. Deux facteurs limitent la création à Guéret : la déprise démographique et la faiblesse des revenus, qui retentissent sur la demande potentielle adressée aux entreprises. De même, la démographie de la zone d'emploi d'Ussel pèse sur les créations. Par ailleurs, cette zone se caractérise par une plus faible proportion de chômeurs. En France de province, ces derniers sont en moyenne à l'origine de 29 % des créations d'entreprises. Leur moindre présence sur

cette zone réduit mécaniquement le nombre de candidats potentiellement susceptibles d'entreprendre. Ce dernier facteur s'avère également présent dans la zone d'emploi de Brive-la-Gaillarde qui a pourtant un taux de création proche de la moyenne de province. En effet, il existe à Brive-la-Gaillarde un marché potentiel plus favorable à la création, avec une zone de chalandise étendue, une offre touristique et un pouvoir d'achat plus conséquent.

### Les sociétés deviennent majoritaires

En 2014, la part des créations sous forme sociétaire devient majoritaire en Limousin. Deux éléments peuvent expliquer en partie cette orientation : un souci de préservation des actifs personnels en cas de difficulté et une professionnalisation accrue de la démarche. Cependant, la part des sociétés parmi les créations en Limousin demeure inférieure à la moyenne de province. De plus, elle s'avère très disparate entre les trois départements : à peine plus de 40 % en Corrèze, 50 % en Creuse et près de 60 % en Haute-Vienne.

En Limousin, deux nouvelles entreprises sur trois exercent leur activité sur une aire de chalandise réduite, proportion en hausse et voisine de celle de la France de province. Trois quarts des nouvelles entreprises limousines s'adressent à une clientèle essentiellement constituée de particuliers. Cette part s'est accrue de neuf points par rapport à la génération 2010. Elle est plus forte qu'en France de province.

L'usage d'internet concerne huit nouvelles entreprises limousines sur dix, comme en France de province. Le courrier électronique arrive en tête des fonctionnalités utilisées (7 fois sur 10), devant la recherche et l'échange d'information (6 sur 10), le pas-

sage des commandes (4 sur 10) et la prospection de marchés (1 sur 4). Seulement une entreprise sur trois met à disposition un site internet, soit moins qu'en France de province. Cette situation varie fortement selon le secteur d'activité. Largement et logiquement répandue pour les entreprises de l'information et de la communication, elle l'est très peu dans l'enseignement, santé et action sociale. Le plus souvent, il s'agit d'un site de présentation de l'entreprise. Il permet rarement la vente en ligne susceptible d'atteindre une clientèle plus éloignée géographiquement.

### Un tiers des créateurs originaires d'une autre région

En 2014, un tiers des nouveaux entrepreneurs se sont installés en Limousin pour créer leur entreprise, proportion deux fois plus forte qu'en 2010. Dans une période de tensions économiques, l'attractivité du Limousin apparaît confortée. Si l'importance numérique de ces « créateurs immigrants » est manifeste, leurs caractéristiques les distinguent peu de leurs confrères. Ils sont un peu plus souvent chômeurs et davantage porteurs de petits projets. Ils s'orientent plus fréquemment vers le commerce, l'hébergement-restauration et un peu moins vers les services.

Comme en 2010, plus de six créateurs limousins sur dix créent leur entreprise dans le domaine dans lequel ils exerçaient auparavant. Dans ce cas, l'entrepreneuriat permet la valorisation d'une compétence ou d'un métier. Outre la qualification, la création requiert de l'expérience. Parmi les six créateurs sur dix qui occupaient auparavant un emploi, 40 % étaient déjà indépendants ou chefs d'entreprise salariés. De même, près de huit créateurs sur dix ont plus de trois ans d'expérience dans leur métier principal. Dans près de 90 % des cas, cette expérience a été acquise dans des entreprises de plus de 50 salariés.

### Des projets pour assurer son emploi

Si les raisons qui ont motivé la démarche créative sont diverses (figure 2), les objectifs le sont tout autant. Pour les trois quarts des créateurs, assurer son propre emploi constitue le premier objectif de la démarche entrepreneuriale, en Limousin comme en province. Cette préoccupation s'est renforcée : en 2010, les deux tiers des créateurs le citaient en premier lieu. La progression du chômage et les craintes qu'il engendre expliquent cette évolution. Cependant, les tensions sur le marché du travail n'expliquent pas tout. En effet, la quasi-totalité des créateurs dépourvus d'emploi auparavant choisit délibérément la démarche entrepreneuriale sans s'y sentir contraints.

À l’opposé, seulement un quart des créateurs a comme principal objectif le développement de l’entreprise au-delà de la création de son propre emploi. Ces entrepreneurs, porteurs d’un projet qui s’inscrit dès la création dans une perspective de croissance, se démarquent des autres créateurs. Ils ont plus souvent créé ou repris une entreprise auparavant. Ils recourent davantage aux formes sociétaires et le démarrage de leur activité nécessite des financements plus importants. Ils déclarent plus fréquemment avoir introduit des innovations et utiliser un site internet. Un tiers d’entre eux envisage d’embaucher au cours des douze prochains mois, soit deux fois plus que les autres créateurs. Ils se positionnent un peu plus souvent dans l’industrie, la construction, le commerce, l’hébergement et la restauration, et moins dans les services.

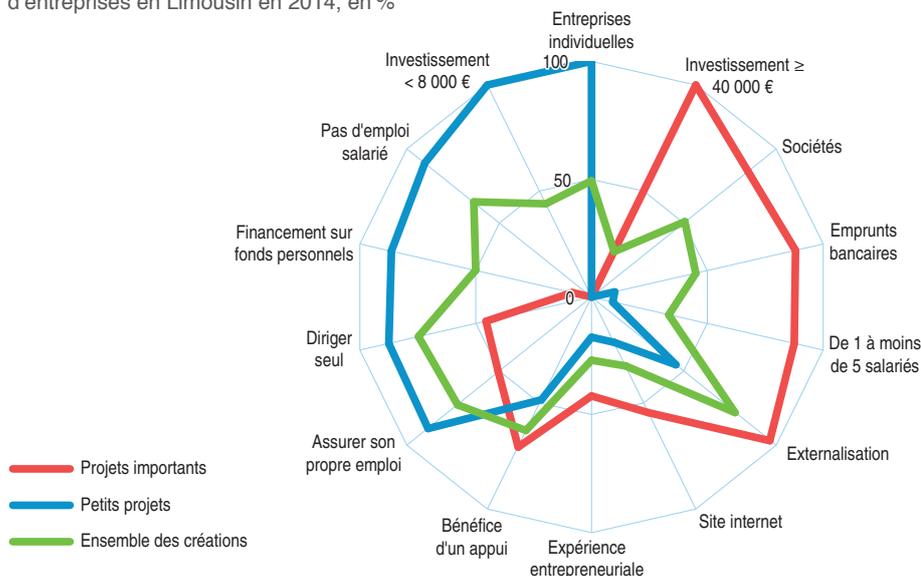
### Moins d’accompagnement

Malgré l’abondance d’informations disponibles, créer son entreprise demeure complexe et nécessite le plus souvent d’être accompagné. L’accompagnement recouvre trois aspects : un appui d’ordre technique, un tissu relationnel et une formation spécifique. Sur ces trois aspects, les nouveaux entrepreneurs de 2014 apparaissent moins accompagnés que ceux de 2010, en Limousin comme en France de province.

Ainsi en 2014, 63 % des créateurs limousins déclarent avoir bénéficié d’au moins un appui, soit sept points de moins qu’en 2010. Cet appui a pu revêtir différentes formes : conseil, information, soutien logistique ou financier. La Région, chef de file du développement économique, complète les outils d’intervention nationaux. À travers son

### 3 Investissement, statut et emploi : trois marqueurs de l’importance des projets

Comparaison des profils des projets importants et des petits projets avec l’ensemble des créations d’entreprises en Limousin en 2014, en %



Note : 49% des créations d’entreprises en Limousin en 2014 concernent la création d’entreprises individuelles, cette part est de 100% pour les petits projets, elle est nulle pour ceux qualifiés d’importants.

Source : Insee, Sine 2014

### Entreprendre se conjugue de plus en plus au féminin

Un tiers des nouveaux entrepreneurs limousins sont des femmes. Leur part est en hausse par rapport à la génération 2010. La montée des fonctions tertiaires, notamment la santé et l’action sociale explique ce constat. Elles sont plus diplômées du supérieur que leurs confrères masculins (54 %, soit vingt points de plus) et moins souvent au chômage (26 %, six points de moins). Elles privilégient l’entreprise individuelle (62 %, 19 points de plus) et n’emploient pas de salariés (70 %, neuf points de plus). Elles sont plus nombreuses à porter des projets nécessitant moins de 8 000 euros (48 %, six points de plus) et à s’adresser à une clientèle de particuliers (83 %, 13 points de plus).

dispositif dédié « Objectif création », elle a soutenu un créateur sur cinq.

Trois créateurs sur dix estiment que leur projet a été facilité par leurs relations professionnelles antérieures (contre quatre sur dix en 2010). Le réseau de clientèle constitué précédemment a été sollicité en premier lieu, avant les fournisseurs et l’ancien employeur. Seul un créateur sur trois a suivi une formation particulière pour mener à bien son projet, le plus souvent pour répondre à des obligations légales.

Néanmoins, de nombreux obstacles demeurent. Tout comme en 2010, trois créateurs sur quatre déclarent avoir été confrontés à une ou plusieurs difficultés dans la mise en œuvre de leur projet. Les formalités administratives sont le plus souvent citées, devant le choix du statut juridique, l’obtention d’un financement et la recherche d’une clientèle.

Certaines difficultés sont vécues avec une acuité particulière en fonction des caractéristiques du projet ou du créateur qui le porte. L’obtention d’un financement est plus durement ressentie lorsqu’il s’agit d’une reprise (*définitions*) ou d’un projet avec une mise de fonds initiale importante. Les jeunes créateurs, de moins de 30 ans, sont davantage affectés par les formalités administratives et peinent à se constituer une clientèle.

### Des moyens financiers plus importants

En Limousin, les projets 2014 ont mobilisé des moyens financiers plus importants : 56 % des créations ont nécessité plus de 8 000 euros, contre 44 % en France de province. Les plus gros projets, de plus de 40 000 euros, sont un peu plus fréquents.

Au total, la moitié des projets ont été financés sur des fonds personnels ou familiaux, contre 60 % en province. Le recours à l’emprunt bancaire concerne 45 % des créations, tandis que cette proportion ne dépasse pas un tiers en province. La surface financière plus importante des projets contribue en général à leur pérennité. Elle constitue une des spécificités du Limousin qui s’observait déjà en 2010. L’importance financière des projets va souvent de pair avec une dynamique de création moindre. En Corrèze, où la création est la plus dynamique, les projets mobilisent moins de financements. À l’inverse, en Haute-Vienne, et surtout en Creuse, où les créations sont moins fréquentes, plus d’un projet sur quatre a nécessité plus de 40 000 euros.

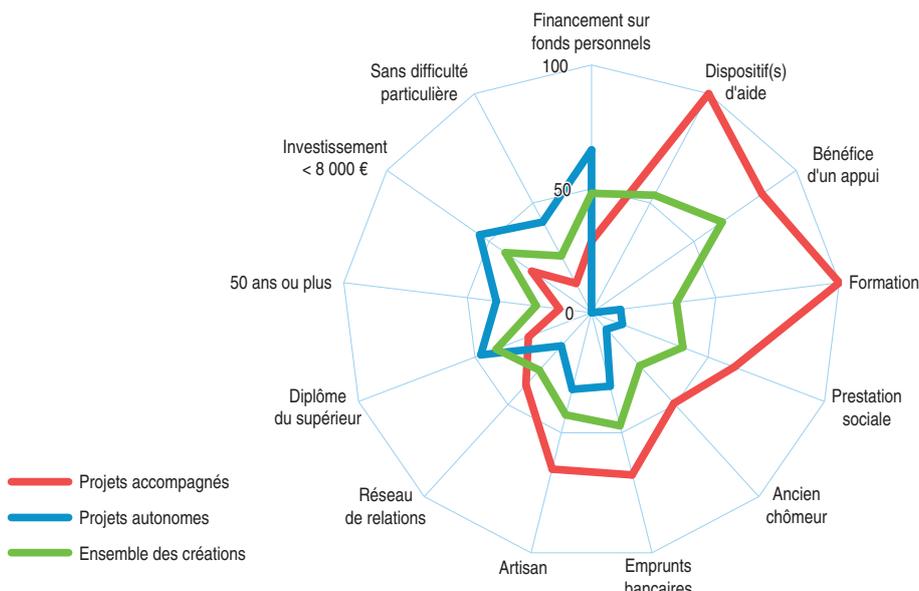
### Des projets différenciés selon leur importance et l’accompagnement

Quatre types de créateurs et jeunes entreprises se distinguent en 2014 (*méthodologie*). Le premier est constitué de « projets importants », soit des entreprises ayant investi plus de 40 000 euros et ayant créé de l’emploi au démarrage. Ces caractéristiques s’expliquent en partie par la reprise des actifs d’une activité déjà existante dans un cas sur deux, et une constitution en société pour huit nouvelles entités économiques sur dix. Ce choix permet le partage de la direction des affaires et l’anticipation des augmentations de capital en cas de développement (*figure 3*).

Pour ce type de projets, l’emprunt bancaire est quasi systématique et l’externalisation de quelques tâches est fréquemment adoptée, de sorte à concentrer les efforts sur le cœur de métier. Afin de se faire connaître et vendre ses produits ou services, un site internet est ouvert ou en voie de l’être, davantage que pour d’autres jeunes entreprises. La proportion des activités de commerce, hébergement et restauration est plus importante dans ce groupe. Elles utilisent plus fréquemment les technologies de l’information et de la communication ;

#### 4 Autonomie et autofinancement vont souvent de pair

Comparaison des profils des projets accompagnés et des projets autonomes avec l'ensemble des créations d'entreprises en Limousin en 2014, en %



Note : 48 % des créations d'entreprises en Limousin en 2014 ont été financés uniquement sur fonds personnels, cette part est de 66 % pour les projets autonomes, elle est de 29 % pour les projets accompagnés

Source : Insee, Sine 2014

leur développement passe par ces nouveaux outils de promotion.

Le deuxième type concerne des « petits projets » dont la moitié relève des activités de services. Les entreprises sont davantage créées sous forme individuelle avec une mise de fonds modeste au démarrage mobilisant essentiellement des fonds personnels. Le seul emploi créé est en général celui de l'entrepreneur qui assure avant tout

son propre emploi. Les dirigeants sont davantage polyvalents et réalisent eux-mêmes certaines tâches non productives, comme la tenue d'une comptabilité.

Dans le troisième groupe, les entreprises déclarent ne bénéficier d'aucun accompagnement. Ces « projets autonomes » sont en majorité de faible dimension, orientés vers des activités de services, comme dans le groupe précédent (figure 4). Le finance-

ment sur fonds personnels reste majoritaire mais n'est cependant plus aussi exclusif. De même, cette famille comprend davantage de seniors et de créateurs pourvus d'une première expérience, et moins d'artisans. Ces entrepreneurs isolés mais souvent plus expérimentés rencontrent moins de difficultés dans la mise en œuvre de leur projet.

Le quatrième type comprend des entrepreneurs ayant bénéficié d'un dispositif d'aide pour réaliser leur projet et d'une formation préalable. Ces « projets accompagnés » ont sollicité diverses formes d'appui, provenant en particulier de structures dédiées à la création. Les réseaux bancaires sont mobilisés pour contribuer au financement de leur projet. Le secteur de la construction est surreprésenté et logiquement une part plus importante des créateurs sont des artisans. Cette diversité de situations individuelles renvoie à des objectifs communs s'inscrivant dans le cycle de vie des entreprises et le développement économique porté par les acteurs publics. Favoriser la pérennité de nouvelles unités très différenciées tout en assurant la création de valeur et d'emploi constitue un des défis à relever par les politiques publiques, notamment dans le cadre du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) piloté par la Région. ■

### Méthodologie

Le Système d'information sur les nouvelles entreprises (Sine) de l'Insee est un dispositif permanent d'observation et de suivi d'une génération de nouvelles entreprises tous les quatre ans. Le champ d'observation économique est restreint aux entreprises, hors micro-entreprises, dont l'activité principale est marchande et non agricole. En Limousin, grâce au financement complémentaire apporté par le Conseil régional, chaque nouvelle entreprise est enquêtée à trois reprises : au début de son activité et dans l'année de ses troisième et cinquième anniversaires. La première interrogation des entreprises créées au premier semestre 2014 a été réalisée à l'automne 2014. Elle permet de caractériser les profils des créateurs, des projets et des nouvelles entreprises.

Les différences de taux de création entre zones d'emploi sont modélisées par des caractéristiques de l'environnement socio-économique des tissus productifs selon trois dimensions : les effets d'entraînement dus à l'agglomération des activités et de la population, le potentiel de créateurs existant parmi la population résidente et l'importance du marché local du point de vue de la demande.

Une analyse des correspondances multiples a été mise en œuvre pour identifier les quatre familles de nouvelles entreprises.

### Définitions

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, la notion de **création d'entreprise** s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen. Une création correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Dans certains cas, une réactivation ou une reprise est assimilée à une création. Dans cette étude, les reprises d'entreprises sont identifiées à partir de la déclaration des entrepreneurs à l'enquête Sine.

Le **taux de création** est le rapport entre le nombre de créations au cours d'une année et le stock d'entreprises en début d'année, hors micro-entreprises, exprimé en pourcent.

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Insee Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes  
5 rue Sainte-Catherine  
BP 557 - 86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :  
Fabienne Le Hellaye

Rédactrice en chef :  
Nathalie Garrigues

Mise en page :  
Atelier Graphique - Limoges

ISSN en cours (version papier)  
ISSN 2492-6876 (version numérique)  
© Insee 2016

### Pour en savoir plus

- Richet D., Thomas S., « Les créateurs d'entreprises en 2014 : moins de chômeurs et des projets plus modestes qu'en 2010 », Insee Première n° 1600, juin 2016
- Pagès A., « Trois ans plus tard, des entreprises en moins, des emplois en plus », Insee Analyses Limousin n° 10, mai 2015



**Insee**  
Mesurer pour comprendre